

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **012285**

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **BERRADA Yassine**

Date de naissance : **12/08/1971**

Adresse : **La Rue Tlilié Casablanca**

Tél. : **06 146 75 82**

Total des frais engagés : **1121**

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **23/03/2023**

Nom et prénom du malade :

BERRADA Yassine

Age : **48**

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances : **27 MAR 2023**

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca**

Le : **26/03/23**

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/03/23	CS		300,00	Dr. Imane BENNANI Dermatologue 6, Bd. Sidi Abdellah El Jazouzi 3ème Etage Beauséjour - Casablanca Tél: 0522 36 62 61 Ref: 051024941 Date: 1990/00/01

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
8€1,15	23/03/23	 Pharmacie VELODROME BENJELLOUN Salma Docteur en Pharmacie 16, rond Point des Sports

ANALYSES - RADIographies

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

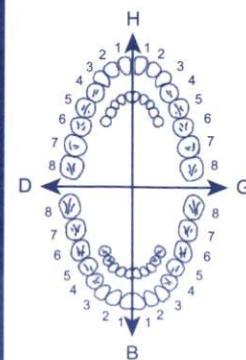
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou Je traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS



Dr IMANE BENNANI

Dermatologie Médicale, Esthétique et Interventionnelle

Pharmacie VELODROME
BENELLION Salma
Docteur en Pharmacie
16, Rond Point des Sports
Casablanca - Tel: 0522 36 20 65

Diplôme d'études spécialisées de dermatologie et vénérologie, Université Toulouse III

Diplôme interuniversitaire des maladies systémiques, Montpellier et Paris VI

Diplôme interuniversitaire de dermatologie pédiatrique, Nice

Diplôme universitaire de pathologie et chirurgie du cuir chevelu, Paris VI

Diplôme interuniversitaire de dermatologie esthétique, Versailles

ORDONNANCE

23/03/2023

Date

BERRADA YASSINE

880100



clobex shampoing (3flacons): Appliquer sur le cuir chevelu sec. laisser agir 15min puis rincer

1 fois par semaine 3mois

puis 2 fois par mois

alterner les autres jours avec **uriage DS shampoing antipelliculaire** 2 fois par semaine au long cours

pour le pieds:

laver les pieds le soir avec **alcasteril** (bain de pied 2-3 min) puis rincer

appliquer **teguma creme sur toute la plante**

puis xerial 50 creme

tous les soirs 6semaines

sanytol chaussures pour decontaminer les chaussures

laver les chaussettes à 60°

cicaplast baume B5 50 + pour la zone traitée Tsemaine



T = 881,15

0522 366 261 / 0612 716 310

Contact@dermatologebennani.ma

www.dermatologebennani.ma

64 Bvd Sidi Abderrahman, 3ème étage, résidence Misselma, Casablanca

Tram: ligne T1, station Beauséjour

LOT: 221534
PER: 12-2024
PPV: 62, 40DH

DISTRIBUE PAR
LES LABORATOIRES SOTHEMA
PPV : 220.00 DH

0,05%

ALCASTERIL

PH ALCALIN
HYPOALLERGÉNIQUE
CALME LES IRRITATIONS
RÉDUIT LES ODEURS

Sans savon - Sans paraben

PEAUX ET MUQUEUSES DÉLICATES

AM82 0625

LOT _____ PER _____

Prix 69.00

SVR

LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE

EXTREME CREME PIEDS **XERIAL 50**

Pure urea 50% + Salicylic acid

ANTI-CALLOSITÀ IN 7 GIORNI*
CALLOSITÀ E DURONIS

ANTI-CALLOSIDADES 7 DÍAS*
CALOSIDADES Y DUREZAS

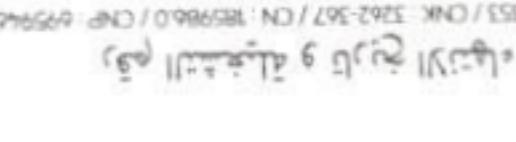
PIEDI - AREE LOCALIZZATE
SENZA PROFUMO

PIES - ZONAS LOCALIZADAS
SIN PERFUME

50ml - Made in France



3 401381 382353



ACI - 3401381382353 / OMC - 3262-367 / CN - 1859860 / CIP - 6959460

© 2001 SVR - All rights reserved - 9 Alfortville (94)



LOT/BATCH :

LOT

3
337875 517300

LA ROCHE-POSAY
LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE

40 ml . Made in France



CICAPLAST BAUME B5 spf 50

Avec de l'eau thermale de La Roche-Posay

REPARADOR. CALMANTE. PROTECTOR ANTI-MARCAS.
Irritaciones superficiales. Pieles fragilizadas.

PANTHENOL 5 % + MADECASSOSIDE + PROCERAD™
COBRE Y ZINC / COBRE-ZINCO

REPARADOR. APAZIGUANTE. PROTETOR ANTIMARCAS.
Desconfortos cutâneos superficiais. Pele fragilizada.

sin perfume
sem perfume